Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

ACTUAILES

©Thomas Goisque

Mercredi 17 juin 2015 numéro 38

Chers amis,

Actuailes vous emmène cette semaine à la rencontre de deux garçons qui viennent d'achever une magnifique aventure autour d'un projet scolaire ambitieux. Ne ratez pas leur entretien qui pourrait vous donner des idées.

Nous revenons également sur l'actualité autour de Vincent Lambert. Et nous vous proposons de revenir à Maaloula où l'espoir renaît après les persécutions islamistes, sans oublier vos traditionnelles rubriques.

Ce numéro est le dernier avant l'été. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous en septembre pour le numéro de rentrée.

Toute l'équipe d'*Actuailes*

Retrouvez-nous sur actuailes.fr

« Donner de la France une certaine idée, c'est aussi nous permettre de jouer un certain rôle », Maurice Barrès, Mes Cahiers.

Rencontre avec Baptiste et Édouard

Actuailes *a interviewé Édouard, lycéen, auteur avec son ami Baptiste d'un travail scolaire sur l'Église de France qu'ils viennent de présenter au pape François lors d'une audience privée.*

Actuailes *: Bonjour Édouard, peux-tu te présenter aux lecteurs d'*Actuailes *?*

Édouard : Bonjour à tous les lecteurs d'*Actuailes*. Je m'appelle Édouard Maillard [*à droite sur la photo*], j'ai 17 ans et suis en 1re ES au lycée Saint-Bonnet-de-Galaure (dans la Drôme) fondé par Marthe Robin.

Peux-tu expliquer la nature de votre projet et les raisons de votre choix ?

É. : En classe de 1re, chaque élève doit réaliser un travail personnel encadré (TPE) dont la note compte pour le bac. Avec Baptiste Laroche, nous avons choisi d'étudier l'influence de l'Église catholique en France parce que nous y sommes très attachés et que nous pensons que l'Église de France est encore belle. Il s'agit d'un travail scolaire, en lien avec l'histoire et la sociologie, sur un sujet qui nous passionne. Pour cela, nous avons rencontré un grand nombre de personnes, dont plusieurs très connues, afin de recueillir leur opinion sur ce sujet.
Nos professeurs ont été bienveillants avec nous et nous ont accompagnés tout au long de notre étude.

Qui avez-vous rencontré ? A-t-il été facile de rencontrer des personnalités ?

É. : Nos rencontres se sont effectuées de façon graduée : au début, nous avons rencontré des prêtres (dont l'abbé Grosjean, co-auteur du *Padreblog*, et le père Laurent Stalla-Bourdillon, aumônier de l'Assemblée nationale), puis des évêques (Mgr Pontier, président de la Conférence des évêques de France, Mgr Podvin, porte-parole des évêques de France), et enfin des hommes politiques de tout bord (Nicolas Sarkozy, Les Républicains ; José Bové, député européen d'Europe Écologie ; Nadine Morano, Les Républicains ; Jean-Luc Mélenchon, Front de gauche ; Bruno Gollnisch, Front national...). Pour finir en apothéose : nous avons présenté notre rapport au pape François le 11 juin dernier lors d'une audience privée.
Pour accéder à ces personnalités, nous leur avons envoyé une lettre expliquant notre projet et comportant la signature « Dans la joie du Christ Ressuscité ». Ce culot a payé, puisque toutes les personnes rencontrées ont été intriguées par notre démarche. Nous avons constaté par ailleurs que le sujet de l'Église touche toutes les consciences.
Tous les entretiens se sont bien déroulés : au fur et à mesure de la discussion, la confiance s'installait et la personnalité se livrait en vérité, rassurée par la promesse de ne pas répéter ses propos à l'extérieur.

As-tu des anecdotes à nous livrer ?

É. : Oui, par exemple la rencontre avec Jean-Luc Mélenchon s'est faite à l'occasion d'un rassemblement de personnes anticléricales. Nous avons pu échanger nos idées dans le calme et en avons profité pour écouter ses arguments et ainsi affiner les nôtres. Les échanges se sont déroulés en toute confiance.
La rencontre avec le pape a été inoubliable. Facilitée par le cardinal Barbarin, archevêque de Lyon, elle s'est déroulée dans la plus grande simplicité, à l'image du Saint-Père. Par exemple, il est arrivé tout seul, quinze minutes avant l'heure prévue, dans la pièce où nous l'attendions, et nous n'étions pas prêts. Après nous être présentés à lui, nous avons prié ensemble, puis discuté de notre travail. Enfin, nous avons pris un temps de louange avec lui. À la fin de notre entretien, il nous a dit : « N'oubliez pas vos affaires, moi j'oublie toujours tout ! » Cette grande simplicité nous a vraiment marqué.

Après toutes ces rencontres, quelle est la conclusion de votre étude ?

É. : Nous avons rendu notre projet le 30 mars et aurons le résultat le 9 juillet. Notre conclusion rejoint ce que nous a dit Camille Pascal, auteur, historien et ancien conseiller de Nicolas Sarkozy à l'Élysée, à propos de l'Église de France : « Le bateau est fragile, mais cela fait deux mille ans qu'il navigue. Nous passons d'une foi de tradition à une foi de conviction. » Nous sommes dans un tournant, il faut s'adapter, mais l'Église de France est toujours vivante.

Souhaites-tu dire un mot à nos lecteurs ?

É. : Je leur répète ce que nous a dit le Pape : « Priez et témoignez dans la Joie et tous les jours de votre vie ».

Pour finir, comment s'annonce la suite de cette aventure pour Baptiste et toi ?

É. : Au niveau scolaire, l'aventure est terminée. Mais cette expérience et la richesse des échanges que nous avons eus nous serviront toute notre vie. Et nous garderons à l'esprit les mots du pape que je viens de citer et qui seront la base de notre vie.

Retrouvez plus de photos sur actuailes.fr

Se forger sa propre opinion

La CEDH juge légal l'arrêt du traitement de Vincent Lambert

Faisant suite aux articles du numéro 37 d'*Actuailes*, votre journal revient sur la décision de la CEDH et les conséquences qui pourraient en découler.

Vendredi 5 juin 2015, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a déclaré que la décision, prise par le Conseil d'État (en France) d'arrêter les traitements de Vincent Lambert (alimentation et hydratation) était conforme à la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
Selon les juges, l'arrêt de son traitement ne remet pas en cause l'article 2 de la Convention qui consacre le droit à la vie. Sur les dix-sept juges, douze ont voté pour l'arrêt des traitements et cinq contre.

Quelles sont les conséquences de cette décision ?
Pour **Vincent Lambert** : il se peut que cette décision entraîne la fin de son alimentation et de son hydratation, ce qui aurait pour conséquence de le faire mourir. Il s'agirait en réalité d'une euthanasie, masquée sous des questions juridiques.
Les parents et certains proches de Vincent Lambert sont décidés à se battre jusqu'au bout pour éviter de le voir mourir. C'est pourquoi ils ont diffusé une vidéo montrant Vincent Lambert capable d'effectuer quelques mouvements et qui ne donne pas l'impression d'être sur le point de mourir comme certaines personnes voudraient le faire croire : il n'est ni malade ni en fin de vie, branché à aucun appareil et semble réagir quand on lui parle : http://www.jesoutiensvincent.com/.
Certains médecins affirment que ce que montre cette vidéo ne change rien au fait que Vincent Lambert soit dans un état végétatif, et donc ne remet pas en question le jugement de la CEDH.

Quoiqu'il en soit, chacun a pu découvrir qui est Vincent Lambert et se faire une opinion de son état.

Pour les **1700 patients en France** et plusieurs milliers en Europe qui se trouvent dans un état similaire à Vincent Lambert, la décision de la CEDH pourrait faire jurisprudence* si la question de leur fin de vie était soulevée par leurs proches : ces patients pourraient être eux aussi en danger de mort, puisque cette décision s'appliquerait vraisemblablement également.

De manière générale, cette décision soulève plusieurs questions :
Comment la CEDH peut-elle considérer que l'arrêt d'un soin vital comme l'hydratation (qui conduit irrémédiablement à la mort) ne s'oppose pas au droit à la vie ?
Est-il désormais possible de supprimer la vie des personnes handicapées en Europe ?
Quels sont ces droits de l'homme qui sont défendus par la CEDH : s'agit-il uniquement des droits des personnes en bonne santé mentale et physique ?

*La **jurisprudence** est un terme juridique qui désigne l'ensemble des décisions prises par la justice (des jugements) face à un problème donné. Par la suite, ces jugements font jurisprudence, c'est-à-dire qu'ils servent de référence pour les décisions à prendre face à des problèmes similaires.

Pour aller plus loin

Une décision remise en cause par les juges eux-mêmes

Les cinq juges de la CEDH qui se sont prononcés contre l'arrêt des traitements de Vincent Lambert, se sont exprimés, dans un message commun, sur leurs sentiments face à cette décision.
Représentant la Géorgie, la Moldavie, Malte, la Slovaquie et l'Azerbaïdjan, ils estiment que la CEDH, par cette décision, a « fait un pas en arrière » dans la protection des citoyens les plus vulnérables. Ils jugent que la conclusion avancée par la CEDH est « effrayante » parce qu'elle « revient ni plus ni moins à dire qu'une personne lourdement handicapée, qui est dans l'incapacité de communiquer ses souhaits quant à son état actuel, peut […] être privée de deux composants essentiels au maintien de la vie, à savoir la nourriture et l'eau ».
Ils concluent que la CEDH a « perdu le droit » de porter le titre de « conscience de l'Europe. »

L'esprit sorcier

L'émission *C'est pas sorcier*, diffusée sur France 3, avait pour but d'expliquer de façon simple des questions très variées et souvent compliquées, par exemple : comment fonctionne un volcan ? Comment vivent les fourmis ? Comment fabrique-t-on le chocolat ?... Les présentateurs de l'émission utilisaient beaucoup d'appareils pour faciliter la compréhension du fonctionnement de notre monde. Ces programmes rencontraient un grand succès.
Arrêtée en 2013, cette émission devrait revenir sur Internet en décembre 2015, sur un site appelé « L'esprit sorcier ».

Le chiffre de la semaine

1,7 millions

Il y a **1,7 millions** de personnes déficientes visuelles en France (malvoyants ou aveugles).

10 000

10 000 tonnes de miel ont été produites en France en 2014, alors que les récoltes dépassaient les 32 000 tonnes en 1995. Cette chute de production serait due aux pesticides, au frelon asiatique et à des phénomènes météorologiques difficiles qui causeraient la mort d'un très grand nombre d'abeilles.

Calendrier

25 et 26 juin : épreuves du brevet.
Actuailes souhaite une bonne chance à tous ses lecteurs candidats à cet examen.

Du 4 au 26 juillet : 102e Tour de France cycliste qui partira d'Utrecht, ville des Pays-Bas.

14 juillet : fête nationale.

15 août : fête de l'Assomption et fin de la Neuvaine pour la France.

1er septembre : rentrée scolaire.

Vous souhaitez réagir ? Contactez-moi : france@actuailes.fr !

La philosophie transhumaniste

Le 3 juin dernier, la société* Facebook *a annoncé à Paris la création d'un centre de recherche dédié à l'intelligence artificielle. Il s'agit de la construction de programmes informatiques destinés à accomplir des tâches de l'homme d'une manière plus efficace que les mécanismes intellectuels du cerveau. D'autres projets de liaison machine-cerveau du même type existent. Ils entrent dans le cadre d'une philosophie qu'on appelle le « transhumanisme ».

Définition

Le transhumanisme est une philosophie rationaliste et un mouvement culturel qui a pour objectif de transformer la nature humaine. Cette philosophie part de l'idée que notre création serait « ratée » puisque l'homme souffre, tombe malade, et meurt. Dès lors, les transhumanistes s'appuient sur la technologie pour changer non seulement la nature, mais la nature même de l'homme.

Il faut se demander si c'est une technique ou une philosophie ? Est-ce du domaine de la pratique ou de la croyance ? Pour y répondre, il faut se demander si on peut changer l'homme ? Quels sont les objectifs et quels sont les moyens à disposition ?

Les transhumanistes s'appuient sur la technologie pour changer non seulement la nature, mais la nature même de l'homme.

Les quatre objectifs du transhumanisme consistent à :

– *Augmenter les capacités cognitives de l'homme.*

L'exemple classique qui est souvent cité est celui de l'utilisation d'un médicament destiné à soigner des personnes atteintes de troubles de l'attention. Le but est d'améliorer leur capacité de concentration, de veiller sans fatigue, de calculer plus vite, ou de mémoriser sans effort, alors que ces personnes sont en bonne santé.

– *Maîtriser l'humeur de l'homme.*

On envisage, non plus d'utiliser des antidépresseurs, mais de poser des électrodes dans le cerveau pour influer sur l'humeur des personnes.

– *Augmenter les capacités corporelles.*

Cet objectif couvre déjà le domaine des opérations cosmétiques, et maintenant celui de la recherche sur les liaisons cerveau-ordinateur. On les utilise déjà, de manière expérimentale pour aider des personnes handicapées, à communiquer avec des ordinateurs et, par ce moyen, avec le monde extérieur. On pourrait aussi modifier les gènes de l'homme pour accroître certaines fonctions corporelles. Les prothèses qui existent déjà pourraient être de plus en plus sophistiquées et permettre d'obtenir des capacités renforcées, par exemple une force musculaire ou une résistance du squelette au-delà de la « normale », par exemple pour courir plus longtemps.

– *Augmenter la durée de vie humaine.*

Il s'agit de chercher à ralentir le processus de vieillissement grâce à des médicaments adéquats ou même le remplacement des organes. L'idée transhumaniste est de vivre très longtemps, de ne plus mourir de vieillesse et, comme le dit un transhumaniste, « de décider soi-même combien de temps on vivrait ».

Cognitif : du latin *cognito*, c'est-à-dire « connaître ». La capacité humaine de connaître est à la fois spirituelle, mais elle est incarnée dans notre corps, et en particulier dans le cerveau. En biologie, on parle alors des capacités « cognitives » du cerveau.

Rationaliste : vient du latin *ratio* qui signifie « raison ». Le rationalisme est une philosophie qui privilégie le raisonnement comme seule source d'accès à la connaissance en négligeant l'intuition, la contemplation ou le spirituel.

Antidépresseurs : la pression est un concept de physique qui exprime la force exercée par une réalité physique sur une surface, par exemple le poids d'un objet sur la surface d'une table. Une dépression est la baisse de pression, par exemple, quand le poids de l'air diminue à la surface de l'océan, les météorologues parlent d'une dépression. Par extension, en psychologie, on parlera d'une personne en dépression, car la force de son attention diminue sur sa personne. C'est souvent une maladie qui se soigne avec des médicaments qu'on appelle des antidépresseurs.

Les moyens techniques à disposition du transhumanisme

Une grande variété de moyens peuvent déjà être utilisés pour de tels objectifs d'« amélioration de l'homme », entre autres :

– *avec la nourriture*, on peut jouer sur la capacité de conscience en consommant de la caféine à des doses excessives ;

– *avec des produits pharmaceutiques* **utilisés par des personnes en bonne santé**, on peut également augmenter leurs capacités de concentration ;

– *avec des prothèses ou des implants*, on peut augmenter les capacités physiques d'un homme en bonne santé avec des techniques généralement utilisées sur des personnes malades. On peut imaginer implanter des stimulateurs cardiaques sur des sportifs, ou des rétines artificielles permettant à des personnes non malades de développer leur vue dans l'infrarouge. Il existe de nombreuses technologies pour cela, par exemple, des électrodes destinées à exercer une stimulation cérébrale profonde, des puces intégrées dans le système nerveux et toutes les nanotechnologies ;

– *avec des interfaces cerveau-machines,* le transhumanisme espère pouvoir connecter un cerveau avec des ordinateurs. Des expérimentations sont déjà en cours. Ce n'est pas de la science-fiction ;

– *avec la biologie génétique*, on sait déjà trier les embryons pour une « procréation médicalement assistée ». Mais le transhumanisme voudrait modifier la génétique des générations futures. L'idée du transhumanisme est de libérer l'homme de son « incarnation » pour qu'il devienne le constructeur de son corps.

« Le transhumanisme nous amène à nous demander quelle conception nous avons de l'homme lui-même. L'homme n'est pas qu'une machine biologique. »

Les grandes erreurs philosophiques du transhumanisme

– *Le concept de mort.*

Pour le transhumanisme, la mort n'est rien. C'est simplement la fin d'une expérimentation sur la création de l'éternité. À leurs yeux, le vieillissement et la mort sont des pannes qu'il faut réparer.

– *Le concept de personne humaine.*

Le transhumanisme nous amène à nous demander quelle conception nous avons de l'homme lui-même. L'homme n'est pas qu'une machine biologique.

– *La confusion entre homme et machine technologique.*

Le corps humain n'est pas une machine. Le transhumanisme se trompe en confondant le corps et les objets qui nous entourent. En effet, il y a toujours un lien particulier entre le corps et les machines : le geste. Les machines et les objets que l'homme fabrique ne sont que le prolongement d'un geste. Une machine, même une prothèse, ne copie pas le corps, car le corps et la machine ne sont pas équivalents : même lorsque la machine prend beaucoup de place dans notre vie, elle est actionnée ou fabriquée par un geste du corps ; une prothèse ne remplace pas une partie du corps, mais un geste du corps.

– *La confusion entre homme et animal.*

Avec le transhumanisme, tout est embrouillé : même quand on réfléchit à la folie des camps de concentration, on se demande si l'homme n'est pas devenu un loup avec les autres hommes, mais c'est une manière de réaliser que l'homme n'est pas un animal, même si l'homme perd quelquefois son humanité en torturant ses proches. Dans ces cas extrêmes, l'homme est une évidence, l'inhumain est une altération.

Mais le transhumanisme pense que l'homme n'est que l'idée qu'il s'en fait. Pour lui, les limites de l'homme deviennent de plus en plus l'objet de négociations.

– *La confusion entre puissance et liberté.*

On s'imagine que plus on a de capacité à agir, plus on est libre. En fait, quand bien même l'homme serait capable de voler dans l'air comme un oiseau, il ne serait pas plus libre. La liberté est un état d'esprit. Elle est le résultat de l'intention que l'on met dans nos actes.

Infrarouge : dans certaines conditions météorologiques, il arrive de voir un arc-en-ciel qui montre que la lumière blanche est, en réalité, une sorte d'accumulation de couleurs qui vont du rouge au violet en passant par le bleu, le vert, le jaune, *etc*. L'œil humain ne voit que les couleurs situées entre le rouge et le violet. Les transhumanistes pourraient imaginer de connecter l'œil à des instruments optiques permettant de détecter les infrarouges qui sont des couleurs non visibles par l'œil.

Nanotechnologies : du latin *nano* qui signifie « nain », c'est-à-dire quelque chose ou quelqu'un de très petit. On utilise cette racine comme unité de mesure dans le mot nanomètre. Il y a un million de nanomètres dans un millimètre. On parle de nanotechnologies pour désigner des techniques utilisant, par exemple, des molécules qui ont des dimensions *nano*.

– *Le concept de conscience.*

Le transhumanisme confond les expressions : « avoir conscience » et « être conscient ». La langue anglaise utilise d'ailleurs deux mots distinguant la conscience que l'on « a » (*awareness*), au sens de la connaissance de mon état qui me permet d'interagir avec ce qui m'entoure. Une machine puissante pourra interagir plus rapidement. L'autre sens correspond à ce dont on « est » conscient (*consciousness*). Cette conscience est vulnérable et partiale, dans la mesure où elle est le fruit d'un point de vue de la personne. La machine ne peut pas avoir accès à cette conscience-là qui est fondamentalement le propre de l'homme.

Les grandes erreurs morales du transhumanisme

La machine, la technique, les prothèses, tout ce qui résulte de la technologie sont des concepts vides de sens. Ils ne sont ni bon ni mauvais. Ils ne sont que ce que l'homme en fait. Des prothèses même très complexes ou microscopiques peuvent être bonnes si l'intention de celui qui l'adopte est bonne. Il faut donc approfondir la réflexion sur le plan moral en se posant quelques questions :

– *Les moyens utilisés sont-ils réversibles ?*

Par exemple, une modification génétique est irréversible, car elle produit des changements permanents. Au contraire, la plupart des produits pharmaceutiques ont des effets réversibles.

– *Cherche-t-on la promotion de la santé ou l'amélioration de l'homme ?*

Il importe de distinguer entre un « traitement » qui restaure un organisme altéré par une maladie, et une « amélioration » des capacités de cet organisme au-delà de leur niveau normal. Cette frontière n'est pas toujours totalement claire.

– *Qu'attendons-nous réellement des technologies améliorives ?*

Ne sont-elles pas parfois excessives ? Répondent-elles à un effet de mode, qui pourrait faire oublier les moyens classiques de développement humain, comme l'éducation, la pédagogie ou le style de vie ? Rêvons-nous de bénéfices dans l'ordre de l'efficacité individuelle et donc des avantages dans la compétitivité sociale, au détriment de la solidarité avec les plus faibles.

– *Qu'est ce que l'homme, et en quoi est-il atteint par le transhumanisme ?*

Il faut s'interroger sur le sens de l'expression « amélioration de l'homme » : s'agit-il d'un développement de l'homme ou uniquement de certaines capacités ? Il ne s'agit pas du développement de la personne tout entière. Par ailleurs, la santé humaine ne concerne pas uniquement la dimension corporelle. Elle a une dimension psychologique et sociale, et, il ne faut pas l'oublier, une dimension spirituelle.

Il est important de comprendre ce que ne peuvent pas apporter ces techniques de « transformation de l'homme ».

Elles ne proposent pas de moyens pour résoudre les problèmes principaux de la vie humaine : la souffrance, le manque de confiance et d'amour. Pour le Groupe de réflexion bioéthique, une vie humaine réussie comporte l'acceptation des limites de la condition humaine.

– *En quoi le transhumanisme a-t-il un impact sur le concept de solidarité ?*

Certains peuvent chercher à bénéficier de techniques d'« amélioration » pour des raisons strictement personnelles. Ce qui est recherché peut être une supériorité sur autrui, voire une volonté de domination. Un des premiers effets du transhumanisme serait l'altération de notre solidarité intergénérationnelle : l'envers de la mort, c'est la natalité. Un genre humain qui vieillit envisage son renouvellement. Quelle place peut-on faire au renouvellement si on ne meurt plus ? Aucune !

Pour résumer, le transhumanisme risque de faire croire que ce que je suis ne dépendrait que de moi, de la programmation que je réclamerais sur moi. Mais quelle valeur cela aurait-il ? La consommation d'objets nouveaux nous apprend que, après un bref plaisir de les posséder, les objets deviennent sans intérêt. L'homme devra-t-il être recyclé comme un simple objet en fin de satisfaction par son propriétaire ?

Perspective

Le transhumanisme ne doit pas nous conduire à condamner les techniques, mêmes les plus modernes. L'évaluation est à faire cas par cas en vérifiant les critères philosophiques et moraux ci-dessus, avant d'appliquer une technologie sur une personne déterminée. Dans les applications sur les personnes présentant un handicap, il convient de faire preuve d'une grande prudence de manière à éviter de franchir la frontière entre thérapie et « amélioration de l'homme ».

Stanislas de Larminat

Pour aller plus loin, cliquer ici
ou sur http://jeunes13.les2ailes.com

Prothèse : dérivé du grec *thesis*, qui signifie « action de poser ». Une thèse est souvent utilisée pour désigner un raisonnement de la pensée qu'on pose. En médecine, on parle de prothèse pour désigner quelque chose qu'on pose en avant d'un organe pour remplacer celui qui est défaillant. Une jambe de bois était, autrefois, une prothèse destinée à remplacer la jambe que quelqu'un avait perdue.

« La fortune a pour main droite l'habileté et pour main gauche l'économie. »
Proverbe italien.

Mikaël de Talhouët

Apple se lance dans le *streaming*

Le 8 juin a eu lieu le lancement de « Apple Music » nouvelle offre de l'entreprise californienne, qui veut rattraper son retard dans l'univers du streaming.

La célèbre marque à la pomme a soif de conquêtes. Après le « *smartphone* », la tablette et les objets connectés, *Apple* s'attaque à l'offre d'écoute illimitée de musique en ligne, le « *streaming* ». Pourtant, l'entreprise californienne n'en est pas à ses premiers pas en termes de commercialisation de titres de musique. Son fondateur, Steve Jobs, décédé depuis, avait lancé au début des années 2000 le site de téléchargement « *ITunes* », étant persuadé que l'utilisateur souhaiterait « posséder » sa musique sur son ordinateur. Mais la tendance a évolué et lui a finalement donné tort. Avec l'essor des « *smartphones* », des tablettes et un réseau Internet beaucoup plus performant, le consommateur préfère aujourd'hui le *streaming* au site de téléchargement. En France, en 2014, les revenus liés au téléchargement ont baissé de 15 % alors que le chiffre d'affaires lié au *streaming* par abonnement a augmenté de 30 %.

En France, en 2014, les revenus liés au téléchargement ont baissé de 15 % alors que le chiffre d'affaires lié au *streaming* par abonnement a augmenté de 30 %.

En 2015, le marché de la musique en ligne est dominé par deux grands acteurs : le Suédois *Spotify*, créé en 2006, propose un catalogue de 30 millions de titres, revendique 60 millions d'utilisateurs dont 15 millions d'abonnés payants, qui acceptent d'acquitter mensuellement un forfait de 4,99 € ou 9,99 €. Et le Français *Deezer*, créé en 2007, propose un catalogue de 35 millions de titres, compte 16 millions d'utilisateurs dont 6 millions d'abonnés pour un forfait mensuel de 9,99 €.

À la différence de ces deux sociétés, *Apple* ne propose qu'un service payant. Comment compte-t-elle se démarquer de la concurrence ? Tout d'abord, *Apple* a fait l'acquisition en 2014, pour 3 milliards de dollars, de *Beats*, un fabricant de casques et éditeur de service de *streaming*, afin de développer son expertise dans cette activité. Tim Cook, l'actuel patron d'*Apple*, a par ailleurs multiplié les embauches de spécialistes de la musique, capables de créer des listes de lecture personnelles en fonction des goûts des utilisateurs. Et surtout, ce géant du numérique est conscient de sa force de frappe avec les 800 millions d'utilisateurs de *ITunes*, qui seront, demain, fortement incités à basculer sur l'application *Apple Music*, installée par défaut sur tous les nouveaux *IPhone*.

Ce service de *streaming* doit devenir une source de revenus majeure pour *Apple*, qui vise à terme 100 millions d'utilisateurs dans le *streaming* musical, soit un milliard de dollars de chiffre d'affaires par mois ! Et *Apple Music* n'est qu'une première étape pour la société californienne, qui devrait dès l'année prochaine proposer une offre dans le secteur de la télévision. À suivre…

Vous souhaitez réagir ? Contactez-moi : echodeleco@actuailes.fr !

Sigefroid

Le bicentenaire de Waterloo

©Chantal Crêvecoeur

Demain, jeudi 18 juin, débutent, en Belgique, les célébrations du 200e anniversaire de la bataille de Waterloo qui s'est déroulée le 18 juin 1815 au sud de Bruxelles.

Prévues pendant trois jours, les festivités du bicentenaire vont rassembler 200 000 visiteurs pour ce qui sera sans doute l'une des plus grandioses cérémonies de mémoire historique en Europe. L'engouement populaire a en effet surpris tout le monde, à commencer par l'association « Waterloo 1815-2015 » qui organise l'événement : les figurants ont été si nombreux à se proposer pour rejouer la bataille qu'il a vite fallu fermer les inscriptions. De même, les 60 000 tickets d'entrées aux célébrations se sont vendus très vite, et les transports publics ont dû s'adapter à l'afflux des touristes.

Et on comprend pourquoi !

©Phil Thomason

Deux grands spectacles de son et lumière feront revivre l'enfer de la bataille grâce à la plus grande reconstitution de bataille napoléonienne jamais réalisée à ce jour : elle comptera 5 000 figurants avec armes et costumes militaires d'époque, sans oublier trois cent soixante chevaux et plus de cent canons qui « brûleront » 2,5 tonnes de poudre noire ! Ces figurants viennent de nombreux pays d'Europe et même d'Outre-Atlantique ; ils rejoueront les deux principales phases de cette bataille qui vit la défaite des courageux dragons, hussards, grenadiers et grognards français face à la solide alliance des armées hollando-belges, anglaises et prussiennes.

Pour célébrer les cent ans de paix européenne qui suivirent la bataille – après vingt-cinq années de guerres révolutionnaires – le bicentenaire de Waterloo a prévu de très beaux symboles : ainsi, une minute de silence sera observée à la mémoire des 10 000 soldats de toutes nationalités tués pendant la bataille et des 30 000 blessés qui souffrirent – et souvent moururent – des suites de cette guerre.

Surtout, **les descendants des quatre grands acteurs de Waterloo échangeront une incroyable poignée de mains historique** : le duc de Wellington, le prince Jean-Christophe Napoléon, le prince Blücher et le roi des Pays-Bas célèbreront ainsi la paix des braves !

L'émotion sera certainement aussi vive lorsque des orchestres militaires venus des armées allemande, belge, britannique, hollandaise et française joueront ensemble l'hymne européen à l'endroit même où, deux cents ans plus tôt, le tonnerre du canon couvrait les tambours d'infanterie et les trompettes de cavalerie !

Pour ce beau moment d'histoire, la France sera officiellement représentée par son ambassadeur en Belgique, tandis que de nombreux membres de familles royales européennes seront également présents : le roi et la reine de Belgique, bien entendu, le roi et la reine des Pays-Bas, le grand-duc et la grande-duchesse de Luxembourg, le prince Charles et la duchesse Camilla, ainsi que… Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne.

Les jeunes Européens de 2015 ont tous des ancêtres ayant participé aux guerres napoléoniennes : pour mieux comprendre les moments de gloire et de souffrances qu'ils ont vécus, rendez-vous sur le site du bicentenaire (https://www.waterloo2015.org/fr)… et Waterloo ne sera plus jamais une morne plaine !

©Philippe Debruyne

Mélicène Syphore

« Il est bon de se coucher loin du monde vers Dieu, pour se lever en Lui », saint Ignace d'Antioche.

Islam : le ramadan débute cette semaine

Le 18 juin, commencera le ramadan pour les musulmans du monde entier.

Le mois de ramadan est le neuvième mois du calendrier hégirien* utilisé par les musulmans. Au cours de ce mois, les musulmans observants sont tenus au jeûne complet et à l'abstinence de l'aube au coucher du soleil.
Le jeûne des **musulmans** est un héritage du jeûne des **juifs** durant **Yom Kippour** et des **chrétiens** durant le **carême**.
Au cours de ce mois, les **musulmans** sont invités à l'autocritique et à la purification spirituelle par la prière et la charité.
Lorsque le soleil est couché, les familles se réunissent pour partager de riches repas, les enfants reçoivent des cadeaux et chacun se pare de beaux vêtements neufs.
Le **ramadan** est l'un des cinq piliers de l'**islam**.

Affiche annonçant le ramadan en Arabie saoudite.

Le savais-tu ?

Le terme français « ramdam » est une altération du mot ramadan qui fait allusion au vacarme et au tapage de l'Aïd el-Fitr (littéralement « fête de la rupture [du jeûne] ») qui clôt le mois de ramadan.

Les cinq piliers de l'islam sont les devoirs du musulman observant.

1. La *Chahada* est la profession de foi des musulmans. Cette prière confirme l'unicité de Dieu et la vérité de la prophétie de Mahomet. La déclamer permet de « devenir musulman ».
2. Les cinq prières quotidiennes en direction de la Mecque.
3. La *Zakat* est une aumône due aux plus pauvres de la communauté musulmane.
4. Le ramadan.
5. Le pèlerinage à la Mecque.

* **Calendrier hégirien :** l'Hégire (« émigration » en arabe) désigne le départ du prophète Mahomet et de ses compagnons chassés de la Mecque vers Médine (aujourd'hui en Arabie saoudite). Le calendrier musulman démarre au premier jour de l'année lunaire où l'Hégire a eu lieu : le 16 juillet 622. Dans ce calendrier, chaque mois commence avec la « nouvelle lune », lorsque le premier fin croissant est visible. Le calendrier lunaire compte onze à douze jours de moins que le calendrier solaire des occidentaux.

Syrie : l'espoir renaît à Maaloula

Depuis de nombreuses années, une grande statue de la **Sainte Vierge** veillait sur Maaloula. Les *djihadistes* l'avaient détruite. La municipalité en a réinstallé une, samedi, encore plus grande, comme un défi à la sauvagerie islamiste. La semaine précédente, les services libanais avaient arrêté des trafiquants d'objets religieux à la frontière entre la **Syrie** et le **Liban**. Ils ont ainsi pu restituer d'antiques icônes et des statues aux couvents de Maaloula.

Cette petite ville située à une cinquantaine de kilomètres au nord de **Damas** est célèbre pour ses nombreux couvents et églises. Certains datent des tous premiers temps du christianisme.
Cette ville symbole du **christianisme oriental** avait été attaquée par les **islamistes de *Daesh*** à la fin de l'année 2013. Des églises avaient été vandalisées et pillées, des religieuses enlevées puis relâchées grâce à l'intervention des services secrets libanais. La ville a été reconquise par l'armée syrienne en avril dernier et depuis, la vie reprend son cours.

Jeu-concours

Bravo à France B., Louis de J. et Blandine de C. qui remportent, grâce à leurs bonnes réponses, un exemplaire dédicacé du « Petit Quizz de la Marine » de Grégoire Thonnat.

À bord d'un navire tel que l'Hermione (photo ci-dessus) — 65 mètres de long sur 11 mètres de large —, on compte un peu plus de 200 hommes.

La valeur d'un « mille marin » est fixée à 1852 mètres, mesure correspondant à une minute de méridien terrestre.

Eric Tabarly est l'auteur de la sentence suivante : « Naviguer est une activité qui ne convient pas aux imposteurs. Dans bien des professions, on peut faire illusion et bluffer en toute impunité. En bateau, on sait ou on ne sait pas ».

Topaze

Le paludisme reste l'un des premiers fléaux d'Afrique

Depuis la fin de l'année 2013, l'épidémie *Ebola* en Afrique de l'Ouest a suscité une émotion et une mobilisation importante (*Actuailes* n° 24). Pourtant le paludisme provoque chaque minute la mort d'un enfant en Afrique selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cette maladie touche la plupart des pays chauds de l'hémisphère sud causant un million de victimes par an dont 90 % en Afrique. Le coût économique et social du paludisme est considérable : une famille pauvre africaine peut consacrer un quart de son revenu annuel à la prévention et au traitement du paludisme. Dans son dernier rapport, l'OMS montre qu'en Afrique subsaharienne, malgré une augmentation de la population de 43 %, le nombre d'infections par année a heureusement baissé. Il est tombé de 173 millions en 2000 à 128 millions en 2013.

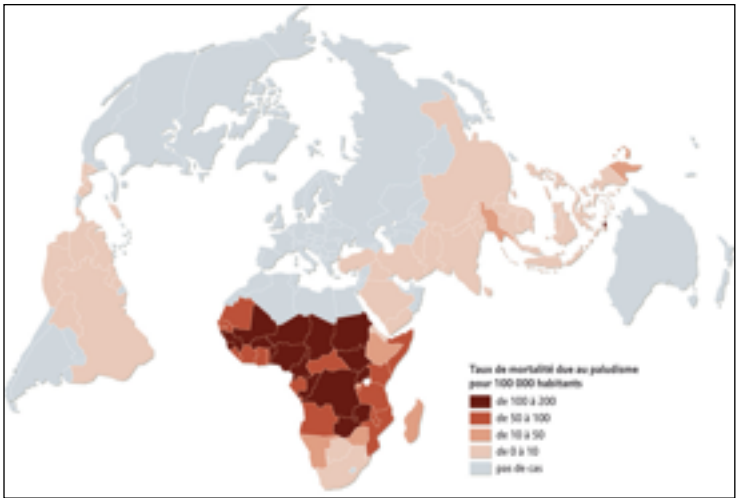

Le paludisme est une maladie provoqué par un parasite (on parle de parasitose) transmise par les femelles d'une espèce de moustique, l'anophèle, qui provoque de fortes fièvres pouvant aller jusqu'à entraîner la mort. La cause de la maladie a été découverte en 1880 en Algérie par un médecin militaire français, Alphonse Laveran, qui reçut le prix Nobel de médecine en 1907.

Si on peut réduire les risques de contracter la maladie par des mesures simples ou la prise de médicaments préventifs, il n'existe en revanche pas de solution permettant aujourd'hui de venir à bout du paludisme. Parmi ces mesures simples figurent :

- l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticides ;
- les pulvérisations d'insecticides à l'intérieur des habitations.

La recherche scientifique mobilise d'importants moyens pour parvenir à la mise au point d'un vaccin.

Ebola

En Guinée, au Libéria et au Sierra Léone, le nombre de victimes d'Ebola tend à réduire, mais ces trois pays ne sont pas encore venus à bout d'une épidémie qui a fait plus de 11 000 morts.

Négociations au Mali

Les rebelles Touareg et Arabes du nord du pays regroupés au sein de la Coordination militaire de l'Azawad (CMA) ont annoncé qu'ils se rendront à Bamako le 20 juin pour signer l'accord de paix censé ramener la paix.

Père Augustin Marie

Fêtes de famille

Chère lectrice, cher lecteur,
En lisant *Actuailes*, nous sommes un peu « en famille ». Je veux donc te raconter deux événements familiaux récents : une prise d'habit et une profession perpétuelle.

« Prise d'habit »
Dans la vie religieuse, le progrès d'un frère est marqué par différentes étapes. La première étape, après l'entrée dans le couvent ou le monastère, c'est la prise d'habit. Après avoir expérimenté pendant quelques mois la vie religieuse à laquelle il se destine, le **postulant*** reçoit l'habit de sa congrégation. Par cette cérémonie très symbolique, le nouveau frère manifeste sa volonté de changer de vie : il quitte ses anciens habits, pour revêtir un habit nouveau. Il veut mener une nouvelle vie, à la suite du Christ. Il fait partie du **noviciat***.
Notre église conventuelle a été témoin dernièrement de cette belle cérémonie. Après avoir reçu l'habit, le novice reçoit un signe de paix, une accolade, de chacun des frères de la communauté. Cela manifeste la charité fraternelle qui doit être vécue entre les frères et rayonner au dehors.
Le nouveau frère, en même temps que son nouvel habit, reçoit un nouveau nom, son nom de religion. C'est vraiment une vie nouvelle qui commence pour lui.

« Profession perpétuelle »
Et comme un heureux événement ne vient jamais seul, nous avons eu aussi il y a trois jours une profession perpétuelle. Qu'est-ce donc que cela ?
Au noviciat, le jeune frère découvre la vie religieuse, confirme sa vocation à servir Dieu, et apprend son futur ministère (par exemple, la prédication). S'il persévère dans son choix, qui est une réponse à l'appel de Dieu, il fait d'abord des vœux temporaires. Cela signifie qu'il s'engage à vivre la vie religieuse avec **les trois vœux*** pendant un temps déterminé, au moins trois ans. Au bout de plusieurs années, le frère a pu expérimenter la vie qu'il a choisie, il a pu confirmer son désir de servir le Seigneur. Il peut alors s'engager définitivement, « jusqu'à la mort », comme on le dit dans la formule de profession. C'est la profession perpétuelle.
Par cet engagement radical, le frère promet à Dieu de vivre dans l'obéissance dans la communauté qu'il a choisie (et qui veut bien le recevoir !). Le service de Dieu (dans la prière, la prédication ou les autres formes de vie religieuse) est la plus belle chose qui soit sur cette terre, car on s'y occupe de Celui qui est le plus important, le Bon Dieu.
Dans tes prières, n'oublie pas ceux qui ont tout quitté pour suivre le Seigneur Jésus. Et si le Seigneur t'appelle, tu sais la réponse qu'il faut donner, celle du petit Samuel : « Parle, Seigneur, ton serviteur écoute ! »

Postulant : vient de « postuler » ; désigne celui qui demande à entrer dans la vie religieuse en commençant le temps du noviciat.
Noviciat : vient du latin « *nova vita* », nouvelle vie.
Vœux de religion : pauvreté, chasteté, obéissance.

Vous souhaitez réagir ? Contactez-moi : sursumcorda@actuailes.fr !

Sophie Roubertie

Ulysse remet Chryséis à son père

Le Lorrain (1600-1682)

Le Lorrain s'inspire ici directement d'Homère qui écrivait dans *L'Iliade* : « ***Maintenant, lançons un bateau noir sur la mer étincelante*** ».

Les personnages cités sont bien difficiles à identifier dans le tableau. Sur les marches du palais de gauche, Ulysse, arrivé sur son magnifique vaisseau, remet la jeune Troyenne Chryséis à son père, grand-prêtre : il faut chercher les personnages, tant ils sont petits dans ce vaste port.

Plus que la mythologie, le thème principal de la scène est ici la vie d'un port animé, et ce bateau majestueux qui se détache. Les paysages étaient alors considérés comme mineurs, bien moins intéressants que la peinture religieuse, historique ou mythologique.

Le bateau se détache au centre du tableau, en contre-jour.
Soleil levant, soleil couchant ? Rien ne nous donne la réponse. On voit seulement que les ombres sont longues, et permettent de brillants reflets du soleil sur la mer.
L'ensemble est baigné de couleurs chaudes. Le soleil est caché par le bateau, qui laisse juste passer un rai de lumière sur une mer d'huile, séparant l'eau en deux.

Le port est bordé de palais d'une riche architecture. Une belle perspective laisse deviner dans le lointain une tour et des remparts. Places, colonnes et escaliers occupent une grande partie du tableau. Le dessin est précis, mais aucun bâtiment existant n'a été reconnu. Il s'agit ici d'une reconstitution d'une ville imaginaire. Ces grands vaisseaux, qui nécessitent de grandes profondeurs, pourraient difficilement s'approcher aussi près des constructions.

Il y a du mouvement sur les quais : **des ballots et des coffres sont débarqués**, du bétail est amené à quai sur une barque, des échanges se font au bord de l'eau, de nombreuses petites embarcations sont visibles. Certains des personnages sont vêtus à l'orientale. L'atmosphère sereine ne ressemble pas à l'agitation d'un port…
Nous sommes en plein rêve, n'est-ce pas ?

Carte d'identité de l'œuvre

Date : peint en 1644
Taille : 119 cm x 150 cm
Technique : huile sur toile
Lieu d'exposition : Musée du Louvre, Paris
Mouvement artistique : classique français

Claude Gellée, dit le Lorrain, est appelé ainsi car il est né en Lorraine, dans une famille de cinq enfants.

Vous souhaitez réagir ?
Contactez-moi : apprendreavoir@actuailes.fr !

Point de vue... on peut le voir comme ça

Marie Foliot

Le Foliot challenge

Vous savez quoi ?? Après cet *Actuailes*-là, c'est les vacances... Enfin pour moi, puisque c'est notre dernier numéro avant l'été ! C'est fou comme le temps passe vite ! Qui dit départ dit recommandations, et ce n'est pas parce que je vous parle *via* votre magazine préféré que vous allez y couper !
Bon, je vous l'accorde, ce n'est pas forcément drôle, mais il ne faut pas exagérer tout de même, après ça, vous n'entendrez plus parler de moi pendant deux mois, alors quelques derniers conseils venant de ma petite personne ne peuvent pas vous faire de mal !

Donc, c'est parti : mes petits amis, j'ai entendu dire que dans votre monde connecté existait des *challenges* plus au moins intelligents, voire parfois totalement stupides. Tout ceci se passe *via* Internet et se relaye d'écran en écran. On peut résumer ces « jeux » à « t'es cap de… et si t'es cap : tu filmes et tu postes et tu lances le défi à la terre entière ». Et c'est ainsi que l'on peut voir naître sur la toile des exploits qui font le tour du monde, mais qui n'ont souvent rien de glorieux, comme se mettre à la porte d'un train en pleine vitesse ou invoquer les esprits, et qui sont répétés à l'infini avec, du coup, son lot de victimes !
Cela vous semble simpliste écrit comme ça et pourtant pour, désigner ce phénomène, il existe un nom créé par des adultes très sérieux et compétents : « mème »*, joli mot utilisé pour décrire un élément ou un phénomène repris et décliné en masse sur Internet : attention ! on ne plaisante plus là !

Bien entendu, vous allez me dire que vraiment cela ne vous concerne pas, que vous êtes assez intelligents pour ne pas vous faire mal, et que tout ceci n'est qu'un jeu, et que, d'abord, tout le monde le fait, alors, franchement, faut pas exagérer en disant que c'est dangereux ! Mouais, moi, je me souviens que, lorsque j'étais petite et que j'imitais trop quelqu'un, ma maman avait coutume de me dire : « Et si ton ami saute dans un puits, tu vas faire la même chose ? » Et j'ai envie de vous poser le même genre de questions : si un individu *via* Internet lance le défi de sauter du cinquième étage en appelant ça le *window stupid challenge*, histoire de faire tendance, vous allez faire la même chose ?
Je m'emporte, je m'emporte, mais, avec tout ça, j'en oublie mes recommandations, moi ! Donc : prenez soin de vous sur la route, attention aux coups de soleil, et n'oubliez pas cette petite maxime de mon cru : **s'amuser, ce n'est pas épater la galerie, mais rester soi-même entouré de ceux qu'on aime** et… envoyer une carte à Marie Foliot !!
Bon d'accord, j'en rajoute un tout petit peu !! Quoique...

Si vraiment vous avez besoin d'un petit *challenge*, je vous en donne un tout de suite : « Écrire à Marie Foliot ! » : pointdevue@actuailes.fr.
Résultats à la rentrée !

* Non, ce n'est pas une faute d'orthographe [note de la correctrice] !

Gilles Sion

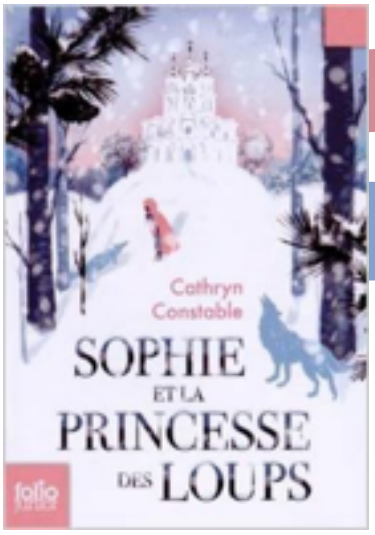

Détendez-vous, ouvrez un livre !

Sophie et la princesse des loups

de Cathryn Constable. Traduit de l'anglais par Alice Marchand.
Folio Junior. Gallimard jeunesse. Avril 2015. 7,20 euros. 352 pages.

Aventure pour filles et garçons de 10 à 14 ans.

« Vingt révolutionnaires à cheval se sont introduits dans le palais, décidés à assassiner le jeune prince. Il s'y attendait, bien sûr : on avait perpétré des actes de violence de ce genre jusque dans cette province reculée. Mais le prince Vladimir n'a pas opposé des prières à ses assassins en puissance. Il a descendu l'escalier tranquillement dans l'uniforme des hussards de l'empereur, une carafe de vodka à la main. »

Sophie, collégienne anglaise, est désignée avec ses deux meilleures amies pour partir en voyage scolaire en Russie. Découvrir ce pays pour lequel elle ressent un attrait particulier la réjouit. Ses amies traînent les pieds, pas elle ! Sophie qui ne sait rien de ses origines se sent mystérieusement familière de l'esprit russe au charme puissant, des forêts sans limite, des voyages en chemin de fer interminables dans la glace et de l'impressionnante princesse qui les accueille.
Quand un **palais oublié, riche de souvenirs de l'Ancien Régime,** leur ouvre ses portes, le **mystère** s'épaissit encore, non sans **danger**. Les richesses enfouies attirent toutes les convoitises.

Sophie, la discrète pensionnaire aux jupes rapiécées, trouvera-t-elle dans ce château apparemment abandonné un lien avec sa vie ? Les loups qui rôdent autour du palais gardent-ils un secret qui la concerne ?

Passionnant roman d'aventures emprunt du charme russe. Du suspense et de l'émotion autour des tempéraments de ces trois jeunes filles complémentaires. Le rythme et les nombreux dialogues destinent ce livre aux garçons et filles de 10 ans à 14 ans selon les capacités de lecture.

Quelques idées de lecture pour l'été ! Suivez les liens pour en savoir plus...

8-10 ans

Mystères au cirque Gloria, de Sophie de Müllenheim.
Enquête, amitié. Mame, 2013. 11,90 euros.
http://123loisirs.com/Mysteres-au-cirque-Gloria.html

Le secret de Cap Canaille, de Francis Bergeron.
Policier, vacances, amitié. Triomphe, 2015.
http://www.123loisirs.com/Secret-de-Cap-Canaille-Le.html

L'Ile au trésor, de Robert-Louis Stevenson.
Aventure, piraterie. Gallimard jeunesse,
2014. 18,90 euros.
http://123loisirs.com/Ile-au-tresor-L.html

13-14 ans

La vie par 7, de Holly Goldberg Sloan.
Deuil, amitié, famille.
Gallimard jeunesse 2014. 17,50 euros.
http://123loisirs.com/Vie-par-7-La.html

À partir de 15 ans

L'intégrale de ***Le Mouron rouge*** de la Baronne Orczy.
Un grand classique à dévorer en famille. Omnibus, 2013.
29 euros (1238 pages).
http://123loisirs.com/Mouron-Rouge-Le.html

On peut regarder un film?

« Le cinéma, c'est un œil ouvert sur le monde », Joseph Bedier. *Catherine Bertrand*

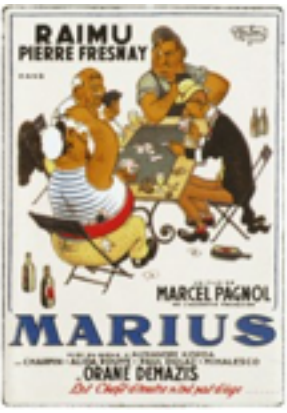

Marius, Fanny et *César* ou la trilogie

Si je dis Vieux Port et* Ferry Boite, *vous me répondez* Pitalugue *!!* Eh oui ! Marcel Pagnol est né il y a 120 ans. Les vacances approchant, c'est le moment de rencontrer ses personnages chaleureux, ses histoires d'amour et d'honneur, les « engueulades » tonitruantes, sa simplicité et son humour méridional !

Par quel bout commencer pour parler de l'œuvre théatrale, romanesque et cinématographique de Marcel Pagnol ?** Tout est bon, tout est juste, gai et grave, drôle mais poignant... et toujours « avé l'assent » ! Et les adaptations successives de son œuvre ne font jamais l'impasse sur ces intonations et expressions toutes méridionales : Pagnol, c'est le thym, la lavande et les cigales, le franc parlé des honnêtes gens.

La liste de ses nombreux films est longue et puisqu'il faut choisir, prenons les choses par le début : la trilogie composée de *Marius* (1931), *Fanny* (1932) et *César* (1936). Dialoguiste et scénariste dans les deux premiers, Pagnol sera aussi metteur en scène dans le dernier.

César (interprété par l'irremplaçable Raimu) est le patron du *Bar de la Marine*, personnage haut en couleur, il ne laisse pas beaucoup de place à son fils (*Marius*) qui rêve d'aventures et qui finit par s'embarquer au grand malheur de Fanny, son amie d'enfance et de cœur. Les personnages sont truculents, excepté Fanny (interprétée avec l'accent parisien, on a du mal à la croire), mais ces hommes – car ce premier volet est une histoire d'hommes – n'ont pas pris une ride. Dans la suite, Fanny décide d'épouser le vieux et riche Panisse... L'honneur est en jeu, mais Fanny est sans malice, et la scène où elle délivre son si lourd secret est d'une tendresse infinie. Oui, bien sûr, tout cela n'est pas très moral, mais c'est traité avec gravité... tout en restant sur le ton de la comédie : c'est là l'immense talent de Marcel Pagnol. Le dernier volet, *César*, permet, vingt ans après, une réconciliation générale, tout en larmes et en rires !

Pagnol est indémodable, on ne compte plus le nombre d'adaptations de ces romans ou de reprises de ses films. Encore très récemment, l'acteur Daniel Auteuil – qui avait été révélé au grand public en 1986 grâce à *Jean de Florette* (adaptation) et *Manon des sources* (reprise de 1932) – a réalisé avec talent *La fille du puisatier* (2011, reprise de 1940), ou encore *Fanny* et *Marius* (sortis en 2013), mais très franchement, rien ne vaut l'original !

*Eh non, ce n'est pas un code, mais une invitation à plonger dans le monde de Marcel Pagnol.

**Né à Aubagne en 1895 et mort à Paris en 1974, dramaturge, cinéaste, puis surtout écrivain, il est élu à l'Académie française en 1947.

Un film vous a plu et vous voudriez le faire partager ? Écrivez-moi à films@actuailes.fr !

« Si tu veux faire quelque chose, ou tu trouves un moyen, ou tu trouves des excuses » (Emmanuel Pinda, karatéka français).

Chers amis, l'actualité sportive est dense cette semaine. Le tournoi de tennis de Roland-Garros vient de s'achever et celui de Wimbledon, à Londres, débutera le 29 juin. Intéressons-nous à l'histoire de cette petite balle jaune qui fait tant courir les joueurs de tennis.

Le tennis, mais aussi le badminton ou le squash, ont pour ancêtre le jeu de paume. Apparu au Moyen Âge, en France, ce sport se pratiquait à l'aide d'une balle et de la paume de la main, puis d'un battoir, cousin éloigné de la raquette. Le mot tennis est d'ailleurs issu du français « Tenez », phrase adressée à l'adversaire au moment de servir.

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, les Anglais, fervents amateurs du jeu de paume, font évoluer ce sport en aménageant une sorte de court de tennis sur une étendu de gazon. L'invention du caoutchouc permet de fabriquer des balles pouvant rebondir sur l'herbe et que l'on frappe avec une raquette. Le tennis moderne était né.

Dans les années 1890-1900, le tennis connaît un engouement important et se diffuse dans le monde entier.

Le tournoi de Roland-Garros voit le jour en 1891, mais n'adoptera sa formule actuelle qu'en 1925. Il prend alors le nom d'« Internationaux de France » et accueille les meilleurs joueurs français et étrangers. Il porte le nom d'un pionnier de l'aviation, mort pendant la Première Guerre mondiale.

Actualité du sport

Tennis
Le 7 juin, le Suisse Stan Wavrinka a remporté les Internationaux de France face au numéro 1 mondial Novak Djokovic.

Automobile – 24 heures du Mans
Les voitures de la marque allemande Porsche ont remporté la 83e édition de cette course, qui se déroule sans interruption durant vingt-quatre heures.

Voile

La *Solitaire du Figaro* est une course monotype (un seul modèle de bateau engagé), sans assistance et se disputant en quatre étapes. Le départ de la troisième étape a été donné dimanche 14 juin à Concarneau. Elle mènera les concurrents à Torquay (sud-ouest de l'Angleterre) à l'issue d'un parcours de 400 milles marins (740 kilomètres environ).

Rugby : finale du championnat de France
Samedi 13 juin, le Stade français est devenu champion de France en battant Clermont 12 à 6, au terme d'un match sans essai.

ET ENFIN, UN PEU DE CULTURE !

Un homme avec une jambe dans le plâtre rencontre un ami :
« Le docteur m'a dit que, dans un mois, je danserai le rock. C'est un miracle : avant, je ne savais pas du tout danser. »
Maguelonne et Alaïs C.

« Si tu tapes ta tête contre une cruche vide et que cela sonne creux, n'en déduis pas que c'est forcément que la cruche est vide. »
Henri de S.

La maman d'Émilie n'est pas contente.
– Regarde, le lait a débordé, je t'avais pourtant demandé de regarder ta montre.
– Mais je l'ai fait, il était exactement 8h10 quand le lait a débordé !
Apolline D.

J'étais sur l'autoroute quand je décidai de m'arrêter dans une halte routière pour aller aux toilettes.
La première cabine était prise, j'entre donc dans la deuxième.
À peine suis-je assis que j'entends une voix qui vient de l'autre cabine :
– Salut, comment ça va ?
Je ne suis pas trop du genre à fraterniser dans les toilettes des haltes routières. Je ne sais pas trop ce qui m'a pris, mais enfin, je réponds, un peu embarrassé :
– Euh... ça va...
Et l'autre qui poursuit :
– Et qu'est-ce que tu fais de beau ?
Tu parles d'une question ! Je commençais à trouver ça un peu bizarre, mais je lui dis :
– Ben, chuis comme toi... Je fais mes besoins...
Et là, j'entends le voisin dire, tout énervé :
– Écoute, je te rappelle plus tard, il y a un idiot à côté qui répond à toutes mes questions !!! »

Mon premier voit s'arrêter les trains.
On fait mon deuxième avec une corde.
Mon troisième ne dit pas la vérité.
Mon tout est un enfant espiègle.

Réponse : garnement (gare – nœud – ment)

Pourquoi dit-on « avoir le vent en poupe » ?

Cette expression signifie être favorisé par les circonstances, être poussé vers le succès. Avoir le vent en poupe est un terme marin. La poupe est l'arrière du bateau alors que la proue est l'avant. On se doute que pour avancer plus facilement, le marin préfère largement avoir le vent en poupe soufflant depuis l'arrière jusqu'à l'avant du bateau plutôt que face à lui.
Dès le XIVe siècle, cette expression a été utilisée par extension et au figuré, pour désigner ceux qui sont aidés par le sort et donc réussissent ce qu'ils entreprennent.